



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

**11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
L'Esplanade Laurier
140 O'Connor Street,
East Tower, 7th Floor
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Medical Supplies and Equipment	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PV-18MS00/A	Date 2019-07-30
Client Reference No. - N° de référence du client E60PV-18MS00	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier pv926.E60PV-18MS00	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-926-77449	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2019-07-09	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-09-20	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buller, Julie	Buyer Id - Id de l'acheteur pv926
Telephone No. - N° de téléphone (613) 618-9923 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La présente modification vise à publier toutes les réponses aux questions reçues jusqu'à présent.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 13

Pourriez-vous préciser si un pourcentage minimum obligatoire (taux de remplissage) des sous-catégories ou catégories est requis pour répondre à cet appel d'offres? Tiendrez-vous compte du fait qu'un offrant est en mesure de répondre à plusieurs sous-catégories dans la notation de la réponse au cours de l'évaluation?

Réponse 13

Aucun pourcentage minimal obligatoire pour cet appel d'offres et aucun pointage pour la réponse dans les sous-catégories ne sont envisagés.

Question 14

À la sous-section 2.1, il est indiqué que les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Toutefois, à la section I – Offre technique, une liste de prix publiée est demandée (obligatoire). Pourriez-vous clarifier dans quelle section vous souhaitez que nous incluions l'information financière de la liste de prix publiée?

Réponse 14

La liste de prix publiée constitue l'offre financière et doit obligatoirement être fournie.

Question 15

Pourriez-vous fournir de plus amples renseignements sur le format préféré ou les détails requis dans la liste de prix publiée? Les offrants doivent-ils inclure le prix brut (prix sans rabais), le prix net (prix avec rabais) ou les deux dans la liste de prix? Nous vous prions de bien vouloir nous fournir tout modèle ou tout format de feuille de calcul possiblement disponible.

Réponse 15

Aucun exemple ne sera fourni. Consultez la section I : Offre technique, la section II : Offre financière et le Critère technique obligatoire O1.D, Liste de prix publiée.

Question 16

Sur la liste de prix publiée, les offrants doivent-ils se limiter à indiquer les produits des cinq (5) manufacturiers maximum qu'ils ont inclus dans le Modèle de produits et rabais (PDT - MPR.xlsx)? Dans le cas contraire, peuvent-ils indiquer des produits d'autres manufacturiers?

Réponse 16

Dans votre liste de prix publiée, vous pouvez indiquer tous les produits qui proviennent du manufacturier que vous avez indiqué dans la catégorie ou sous-catégorie correspondante.

Question 17

À la sous-section 3.2, Transactions électroniques sur le site Web de l'offrant de l'Annexe A, il est dit qu'une approbation du responsable de l'offre à commandes est requise pour les commandes subséquentes électroniques. Quelle est la procédure à suivre pour obtenir cette approbation écrite du responsable de l'offre à commandes?

Réponse 17

Les procédures seront fournies au moment de l'attribution de l'offre à commandes.

Question 18

Veuillez préciser comment les offrants doivent remplir la colonne E (Offre de sous-catégorie) dans le Modèle de produits et rabais (PDT - MPR.xlsx). Les offrants devraient-ils marquer les sous-catégories de soumission avec un crochet, avec la mention « oui » ou « non » ou avec un « X »?

Réponse 18

Veuillez mettre « X » pour chaque catégorie ou sous-catégorie.

Question 19

Le document nomme un certain nombre de provinces et de territoires qui ont manifesté leur intérêt à faire des commandes subséquentes à l'offre à commandes, mais le Manitoba n'en fait pas partie. Nous avons du mal à comprendre ce point. Est-ce que cela signifie que le Manitoba ne participe pas?

Réponse 19

Seulement les provinces et les territoires ayant choisi de conclure une entente avec Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) avant la publication de la présente demande d'offre à commandes sont inclus dans cette offre à commandes principale et nationale. Vos autres clients provinciaux ou territoriaux continueront d'effectuer leurs achats conformément à leurs méthodes et politiques actuelles.

Question 20

Nous ne trouvons pas l'Annexe 1. Pourriez-vous nous dire où trouver cette annexe, mentionnée dans le passage suivant : « *Les fournitures et l'équipement médicaux constituent un instrument qui peut être classé dans l'une des classes I à IV, conformément aux règles de classification prévues à l'annexe 1 du Règlement sur les instruments médicaux* »?

Réponse 21

Rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-98-282/page-11.html>.

Question 22

Les produits en question font normalement déjà l'objet de contrats avec diverses organisations de partout au pays, avec des centaines de fournisseurs. Pouvez-vous nous donner un exemple d'un cas où le gouvernement fournirait ces articles à un hôpital? Nous voulons comprendre quel sera le résultat final de cette opportunité. Comment un fournisseur pourrait-il naviguer dans les conflits potentiels relatifs aux contrats fondés sur le volume? L'objectif est-il d'obtenir de meilleurs prix? A-t-on l'intention d'entreposer les articles ainsi? Le gouvernement agira-t-il comme un centre de distribution?

Réponse 22

Le but de cet outil d'approvisionnement est de donner aux ministères fédéraux un outil pour l'achat d'articles dans les catégories indiquées. Elle ne vise aucunement à remplacer des ententes déjà conclues. Le premier paragraphe du point 1.2, Le sommaire, précise que « Le Canada doit établir une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour des fournitures et d'équipement médicaux, au fur et à mesure qu'il aura des besoins, pour les utilisateurs désignés qui comprennent les ministères fédéraux, organismes ou sociétés d'État énumérés aux annexes I, I.1, II, III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R. (1985), ch. F-11 ».

Le deuxième paragraphe du point 1.2, Le sommaire, dresse la liste des provinces et des territoires qui ont manifesté leur intérêt à utiliser l'offre à commandes. Les hôpitaux sont des « entités du secteur

MESSS » et ne font pas partie des utilisateurs autorisés. Veuillez consulter les définitions pour savoir ce que désignent les termes « utilisateur fédéral désigné » et « utilisateur désigné d'une province ou d'un territoire ».

Question 23

En respectant les exigences obligatoires, s'agit-il de l'entreprise ou l'entreprise pour laquelle je distribue? Par Exemple, à la partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires, une petite distribution médicale ne pourrait possiblement pas rencontrer tous ces exigences obligatoires.

Réponse 23

L'offrant qui soumet une offre doit respecter toutes les exigences obligatoires ainsi que la partie 5 – Attestation et renseignements supplémentaires

Question 24

Dans la description du critère O1.C, Offre de produits et de rabais, il est indiqué que l'équipement et les produits doivent avoir une valeur de 25 000 \$ ou moins. Un très grand nombre de sous-catégorie dépassent pourtant les 25 000 \$.

Réponse 24

Il ne s'agit pas d'une offre à commandes obligatoire pour l'équipement et des fournitures médicaux. Il est possible d'acheter les articles jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par article individuel, tant que la limite de commande subséquente de 40 000 \$ n'est pas dépassée (voir le point 7.10, Limite des commandes subséquentes).

Si certains articles ne figurent pas dans la liste Offre de produits et de rabais, l'acheteur peut acquérir ces articles au moyen d'autres méthodes, comme des commandes locales ou une demande de soumissions concurrentielle, selon le cas.

Question 25

Si ma soumission a été jugée non conforme, cela signifie-t-il que je ne pourrai pas vendre mes produits aux cinq provinces et territoires qui ont manifesté de l'intérêt pour cette offre à commandes?

Réponse 25

Aucune offre à commandes ne sera attribuée aux offres non conformes. Vos autres clients provinciaux ou territoriaux continueront d'effectuer leurs achats conformément à leurs méthodes et politiques actuelles.

Question 26

Souhaitez-vous obtenir le rabais qui vous sera accordée à partir de notre liste de prix normale, ou autre chose? De plus, je ne trouve pas la liste des articles et l'endroit où indiquer les prix.

Réponse 26

Consultez la section I : Offre technique, la section II : Offre financière et l'Exigence obligatoire O1 : Modèle pour les produits et rabais.

« Dans le cadre de l'offre technique, les offrants doivent fournir l'exemplaire le plus récent de la liste de prix publiée à la clôture des soumissions, et ce, pour chaque marque ou manufacturier de chaque catégorie ou sous-catégorie. Le montant total de la taxe sur les produits et services ou de la taxe de vente harmonisée ainsi que de la livraison ne doit pas figurer sur la liste de prix. Il faut plutôt l'indiquer séparément au moment de la commande subséquente. »

Consultez l'annexe E – Pièces jointes pour obtenir les documents.

Question 27

Nous n'avons pas de liste de prix publiée, pouvons-nous présenter une soumission officielle en indiquant seulement le pourcentage de rabais par catégorie?

Réponse 27

Veillez consulter la sous-section 4.1.2, Critères techniques obligatoires de la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection : les offres doivent satisfaire à toutes les exigences obligatoires énoncées dans la DOC. Aucune autre considération ne sera accordée aux offrants qui ne satisfont pas à tous les critères obligatoires.

Question 28

Vous demandez un pourcentage de rabais sur un prix qui exclut la livraison. Ai-je bien compris?

Réponse 28

Le pourcentage de rabais sur un prix exclut la livraison.

Question 29

Veillez confirmer si, selon la sous-section 1.2, Le sommaire, chaque produit offert doit avoir un prix inférieur à 25 000 \$ ou si cela ne s'applique qu'aux pièces et accessoires.

Réponse 29

L'offrant doit indiquer le pourcentage minimum de rabais offert pour les équipements et les produits d'une valeur de 25 000 \$ ou moins.

Question 30

Pouvez-vous confirmer s'il faut fournir trois lettres au total pour toutes les catégories ou trois lettres pour chaque catégorie de produit pour laquelle nous présentons une offre?

Réponse 30

L'offrant doit fournir un total de trois (3) lettres provenant de clients différents. Veuillez-vous reporter au critère O5 – Satisfaction de la clientèle pour savoir ce que les lettres doivent indiquer.

Question 31

Pouvez-vous confirmer que les spécifications cliniques des produits n'ont pas d'importance et nous préciser si un document ou une exigence de spécifications sera nécessaire à un moment ou à un autre au cours de la présente DOC?

Réponse 31

Aucune spécification clinique ne sera déterminée et, le cas échéant, l'utilisateur autorisé en fera la confirmation au moment de la commande subséquente à l'offre à commandes.

Question 32

Pouvez-vous confirmer qu'à l'annexe B, il faut comprendre que si nous envoyons notre offre par Connexion postel, nous n'avons pas besoin d'envoyer une clé USB?

Réponse 32

Si vous envoyez votre soumission par Connexion postel, vous devez également sauvegarder une copie du formulaire PDT-MPR dûment rempli dans un format compatible Excel (.xls ou .xlsx) sur une clé USB et l'envoyer séparément à l'Unité de réception des soumissions.

Solicitation No. – N° de l'invitation
E60PV-18MS00/A
Client Ref. No. – N° de réf. du client
E60PV-18MS00

Amd. No. – N° de la modif.
002
File No. – N° du dossier
pv926.E60PV-18MS00

Buyer ID – Id de l'acheteur
PV926
CCC No./N° CCC – FMS No./N° VME

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.